

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	11 (1940)
Heft:	4
Artikel:	La protection de la nature en Ajoie et les champs de narcisses de Damvant
Autor:	Gueniat, Ed.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825624

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection de la nature en Ajoie et les champs de narcisses de Damvant

En Ajoie, le mouvement pour la protection de la nature est, en fait, inexistant. Porrentruy, la capitale, ne donne pas toujours l'exemple de ce qu'il faut faire dans ce sens. Précisons, pour ne vexer personne, qu'il ne s'agit ici ni d'urbanisme, ni d'embellisse-



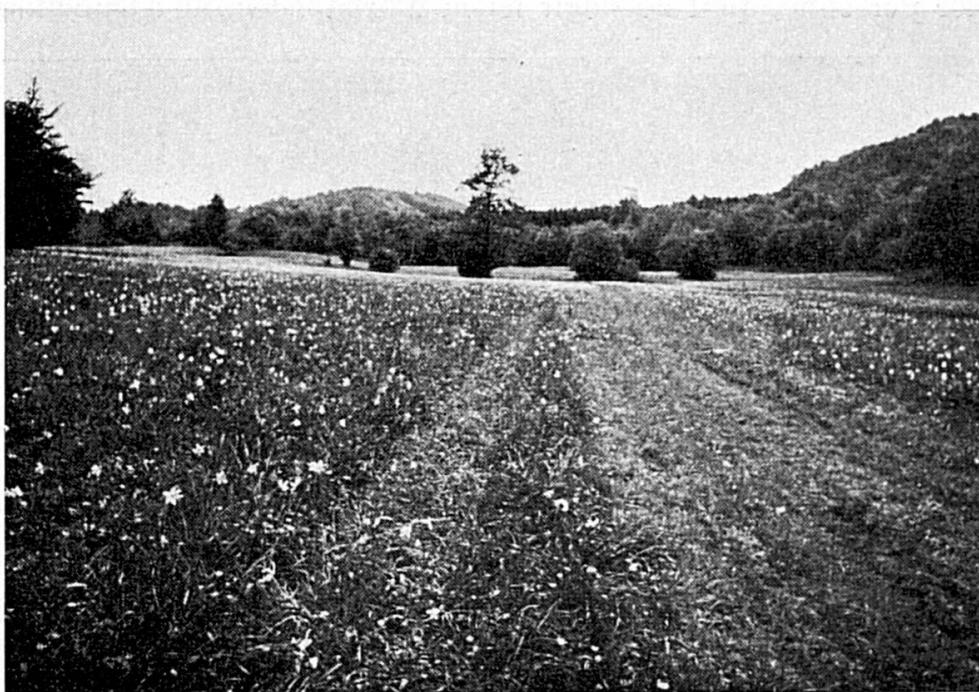
Le pillage des champs de narcisses de Damvant : La grande expédition

ment (bien qu'il n'y ait pas de limite franche entre ces trois domaines).

La protection de la nature implique le respect de la nature ; s'il n'est pas inné, il s'acquiert par l'éducation. Or, comme surveillant du Jardin botanique de l'Ecole cantonale et des arbres de la ville, nos déceptions ont été nombreuses et dures et la liste serait longue, hélas, des vols, actes de vandalisme, etc., que nous avons enregistrés dans l'exercice de ces fonctions. De même, les abords de la ville, la rivière, la forêt, ne sont pas toujours respectés.

Nous savons parfaitement que la population, dans l'ensemble, blâme sévèrement les insaisissables vauriens qui, faute d'éducation, prennent à leur manière la nature sous leur protection. Cependant, de fréquentes discussions d'homme à homme nous ont montré que l'on est loin d'avoir compris, chez nous, le parti que l'on peut tirer, dans l'éducation générale de la population, d'une application bien comprise des principes du « Naturschutz ».

Nous croyons que notre peuple a besoin, plus que jamais, de ces fous idéalistes qui entendent propager l'amour, tout simple, des sites, des fleurs, des oiseaux du pays, bref, l'amour de la nature. Nous avons même la conviction que ce peuple est beaucoup plus accessible à cet idéal, beaucoup plus sensible aux spectacles de la nature qu'on ne le pense communément, et que cette forme d'éducation le porte à aimer la patrie pour le moins autant



Le pillage des champs de narcisses de Damvant: Traces des automobiles

que les discours de cantine... Mais, laissant aux sceptiques leur sourire, nous mettons notre confiance dans l'enthousiaste jeunesse que nous avons l'honneur d'éduquer...

Nous avons signalé, l'année dernière, à l'attention de notre section de la protection de la nature, le pillage dont sont victimes, chaque année, les champs de narcisses de Damvant (il s'agit du *Narcissus angustifolius Curtiss*). Ce que l'on est convenu d'appeler, dans le pays, « les champs de narcisses », est un site des plus charmants, situé à la frontière même, facilement accessible à tous les genres de véhicules depuis la bicyclette jusqu'au grand « car », et c'est là un premier malheur.

Durant la saison, des foules d'excursionnistes (piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes) emportent des « champs », *des centaines* de bouquets, et quels bouquets ! Bouquets, où seule compte la masse, bouquets dont les fleurs, pressées, écrasées, étouffées, font peine à voir ; bouquets où l'on a, d'un coup de couteau, « aligné » les pédoncules, bouquets dont on devine le

sor très prochain : finir dans les caisses à ordures, tellement ils seront vites encombrants ! Stupide massacre !

Nous avons vu maintes fois le spectacle sur les champs mêmes, le spectacle de la course aux fleurs, les jours de grande affluence. Des personnes de tous âges s'abattent, avides, sur ces prés parfumés et rivalisent de zèle dans la razzia. C'est à qui ramènera, dans le minimum de temps, la plus grande masse de



Le pillage des champs de narcisses de Damvant: Les fautifs sont ceux qui ne les éduquent pas

fleurs. Un esprit de concours s'installe en maître dans cette blanche arène, et l'envahit jusqu'à ses confins. Puis vient le ficelage brutal des bouquets, puis le sectionnement des pédoncules (il faut bien que toutes les « queues » aient la même longueur, voyons !) ; les fleurs sont ensuite fixées pour le transport. On en orne les automobiles, devant, derrière, sur les côtés. Des gamins, venus en bande, redescendent au village les bras chargés ; en cours de route ils perdent des bouquets entiers. C'est une orgie de fleurs ! C'est laid !

Bien entendu, l'on pique-nique, et le cafetier du village y perd encore son bénéfice ! Aussi n'aurons-nous une vision complète du tableau qu'après inspection des places abandonnées par nos campeurs : aucun respect des lieux, voire même de la propriété. Négligence, incorrection, incompréhension !

Il est notoire que les champs de narcisses de Damvant sont célèbres bien au-delà du pays d'Ajoie. Nous avons observé (nous ne faisons pas de ceci une règle !) que parmi nos compatriotes, les

Bâlois, pourtant si respectueux des plantations dont s'orne leur belle capitale, font preuve, à Damvant, d'un zèle et d'un esprit d'initiative remarquables, dans la râfle.

Ces faits, chaque année renouvelés, nous ont engagés à demander la mise sous protection des champs de narcisses de Damvant. N'importe quel paysan de la contrée vous dira que les



Le pillage des champs de narcisses de Damvant: Après la victoire !

« champs » ne sont plus ce qu'ils étaient quand, moins renommés, ils ne connaissaient pas ces pillages systématiques. Nous entendons bien que cette mise sous protection, dont la forme reste encore à définir, aurait avant tout un but éducatif. Il faut soustraire les narcisses, non pas à l'admiration des promeneurs et des excursionnistes, mais à l'instinct destructeur de l'homme.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici l'irréparable diminution qu'a subie la flore bruntrutaine à la suite de la transformation des étangs naturels de Bonfol en carpières : la disparition de la station de *Marsilia quadrifolia* L.

Un tel exemple doit nous pousser à agir. Mais la question n'est pas d'ordre botanique : Nous pensons de ceux qui massacrent sciemment les fleurs de la patrie qu'ils aiment mal le pays, ou du moins, qu'ils l'aiment incomplètement. Car l'amour total du pays embrasse, selon nous, le minéral, le végétal, l'animal et l'homme, le concitoyen.

Et l'amour du pays doit ici prévaloir.

Dr Ed. GUENIAT
professeur de sciences naturelles
au gymnase.